

Synthèse de l'Académie de Grenoble concernant l'enquête DGESCO

Académie de Grenoble

La nouvelle organisation du temps scolaire a-t-elle permis aux enseignants :

1) De réorganiser leur emploi du temps sur la semaine / la période ?

- **La réflexion a été approfondie dans les écoles situées dans les communes qui ont choisi de mettre la réforme en œuvre dès 2013. Une année semble nécessaire pour définir une organisation efficiente. Pour les écoles rentrées cette année dans la réforme, la réorganisation des emplois du temps a été souvent guidée par une logique comptable de répartition des heures d'enseignement. Parallèlement, les demandes de modifications pour la rentrée 2015 ne semblent pas toujours s'orienter vers des organisations de droit commun favorables aux rythmes des élèves, sans laisser le temps à la réforme de s'installer.**
- **La possibilité de disposer d'une demi-journée d'exposition aux apprentissages pour les élèves est très appréciée des enseignants. Elle permet de travailler différemment, de proposer plus systématiquement des décroissements, de se consacrer à des activités appuyées plus fréquemment sur le jeu...**
- Dans quelques cas, les enseignants prévoient des activités qui demandent moins de mobilisation cognitive en fin de semaine, le vendredi notamment.
- Les récréations sont fréquemment supprimées les après-midi au profit de simples pauses entre 2 séances.
- A l'école élémentaire, les organisations retenues s'appuient très majoritairement sur une répartition des champs fondamentaux le matin, les autres champs l'après-midi : elles ne révèlent pas encore de changements majeurs par rapport aux organisations précédentes.
- A l'école maternelle, on note une forte inégalité des temps d'apprentissage entre les écoles maternelles selon les organisations retenues pour les après-midi : très faibles si les TAP sont positionnés en fin de journée, beaucoup plus importants si elles sont placés en prolongement de la pause méridienne.

2) De donner leur juste place à tous les domaines des programmes de l'école primaire ?

- **Les différents domaines de l'école primaire restent conformes aux instructions officielles dans les emplois du temps affichés. Il n'y a pas de déséquilibre constaté avec l'introduction d'une cinquième matinée.**
- A l'école élémentaire, la répartition classique (fondamentaux le matin, autres champs l'après-midi) conduit à un double ressenti. D'un côté, cette organisation renforce la prégnance des fondamentaux en les concentrant sur les matinées, d'un autre, elle dégage les après-midi pour les consacrer exclusivement aux autres champs. Les après-midi raccourcis engendrent également des contraintes supplémentaires dans l'organisation des activités nécessitant des structures sportives (natation, ski parfois) ou culturelles (musées, conservatoires...).
- A l'école maternelle, tous les domaines pâtissent de la réduction des après-midi pour les PS et MS lorsque les organisations favorisent la sieste sur le temps scolaire.

3) De développer des projets ambitieux favorisant l'interdisciplinarité ?

- **Le double levier enseignant et dynamique d'équipe est essentiel pour le développement de l'interdisciplinarité.**
- L'allongement de la pause méridienne favorise nettement le travail en équipe, et donc l'émergence de projets interdisciplinaires.

4) De répartir les temps d'apprentissage (découverte, compréhension, entraînement, mémorisation, systématisation...) aux moments les plus propices de la journée

- **Les enseignants se montrent soucieux de ces questions ; le critère de répartition s'appuie sur les champs disciplinaires.**
- **La continuité offerte par le mercredi semble porter ses fruits sur les apprentissages : les CP semblent lecteurs plus tôt, les maternelles plus à l'écoute.**
- Ici également, les écoles situées dans des communes qui ont choisi de mettre la réforme en œuvre dès 2013 font souvent preuve de réflexions plus avancées. A ce titre, la ritualisation d'activités courtes fait l'objet d'initiatives qui semblent porter leurs fruits dans 2 départements.
- L'effort de formation et d'accompagnement des directeurs et des équipes est à poursuivre sur ces aspects.

5) De proposer les 3 types d'activités prévues pour les APC ?

- **Les types d'activité restent pour l'instant majoritairement centrées sur le champ de la remédiation, notamment en éducation prioritaire**
- La réforme a engendré des difficultés organisationnelles (positionnement dans les organisations expérimentales avec libération d'une demi-journée, concurrence avec les TAP lorsqu'elles sont planifiées sur les mêmes plages horaires...)

6) D'articuler projet d'école/de classe et activités périscolaires ?

- **L'articulation entre projet d'école et les activités périscolaires passent cette année fréquemment au second plan. Mais les différentes parties affichent une nette volonté d'améliorer la situation pour la rentrée prochaine.**
- **L'existence d'un PEDT et/ou d'un comité de pilotage des rythmes facilitent grandement les réflexions sur la cohérence et la complémentarité.**
- **La participation des associations partenaires de l'école est un facteur favorisant nettement l'articulation TAP/ projet d'école.**
- **La taille des écoles et des communes influe également sur la qualité de la complémentarité : les communes de taille importante sont favorisées grâce à la pluralité de leur offre. Pour autant, des expériences très positives ont été menées en milieu rural grâce à la mutualisation au sein de communauté de communes.**
- Selon les départements, la périodicité de rédaction de nouveaux projets d'école est un facteur favorable à la construction de ces articulations : soit ils ont été rédigés à la rentrée 2014 avec un volet partenarial spécifique, soit ils sont en cours de réécriture en tenant compte de ces aspects.
- On note parfois une simple transposition d'activités scolaires (artistiques notamment) dans le champ des TAP, éventuellement accentuée lorsque c'est un enseignant qui anime l'activité périscolaire.